

Fonds d'investissement climatiques

SCF/TFC.10/3/Rev.1

22 avril 2013

Réunion du Comité du SCF

Washington D.C.

30 avril 2013

Point 4 de l'ordre du jour

RAPPORT D'AVANCEMENT SUR LES PROGRAMMES CIBLES DU SCF

PROJET DE DECISION

Le Comité du Fonds fiduciaire du SCF a examiné le document, SCF/TFC.10/3/Rev.1, intitulé *Rapport d'avancement sur les programmes ciblés du SCF*, et se déclare satisfait des progrès accomplis dans le cadre des trois programmes ciblés du SCF : le FIP, le PPCR et le SREP.

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport donne un résumé général de l'avancement des programmes du SCF, le Programme d'investissement forestier (FIP), le Programme pilote pour la résilience climatique (PPCR) et le Programme de valorisation à grande échelle des énergies renouvelables dans les pays à faible revenu (SREP), depuis le dernier rapport présenté en mai 2012. Au cours de la période considérée, des progrès majeurs ont été enregistrés dans ces trois programmes, avec le lancement et/ou l'achèvement du processus de programmation dans les pays.
2. Les Sous-comités du FIP, du PPCR et du SREP auront l'occasion d'examiner le rapport d'activité semestriel de chacun des programmes du SCF¹. Ces rapports décrivent l'avancement des opérations à la date du 15 mars 2013, et indiquent la date de réalisation prévue des activités projetées.
3. Le nombre de projets et de programmes approuvés pour financement dans l'ensemble des programmes ciblés du SCF a notablement augmenté, témoignant clairement d'une transition de la programmation stratégique vers la phase de préparation et de mise en œuvre des projets et des programmes, même si des difficultés ont tout de même été rencontrées.
4. La réserve de projets du FIP montre que la majorité des projets et programmes devrait satisfaire aux critères convenus en vue de leur approbation par le Sous-comité pour financement, et il y a tout lieu de croire que ces projets et programmes pourront être exécutés selon les calendriers prévus.
5. Environ la moitié des projets et programmes de la réserve de projets du PPCR progresse comme prévu, bien que l'autre moitié soit en réserve depuis plus de 18 mois. Six plans d'investissement au moins doivent être actualisés ou révisés, car les projets correspondants n'ont pas tous été présentés par les BMD dans les deux ans suivant leur validation par le SPCR. Sept autres plans atteindront cette limite durant les six prochains mois.
6. Pendant l'exercice 13, le nombre de projets présentés pour approbation et financement au titre du SREP a été très inférieur aux prévisions des BMD. La présentation des projets restants a été reportée à l'exercice 14. Selon les prévisions pour l'exercice 14, 14 projets devraient être présentés pour approbation et financement, soit un montant total de 128 millions de dollars. Des troubles politiques (au Mali) et des complications survenues dans la conception des projets, la détermination des sites et la sélection des consultants ont contribué aux retards enregistrés dans la soumission de certains projets.
7. Le Comité du SCF est invité à faire part de ses observations et de ses conseils aux Sous-comités au sujet des progrès accomplis dans chacun des programmes ciblés du SCF.

¹ FIP/SC.9/3, Rapport semestriel sur les opérations du FIP, PPCR/SC.11/3 Rapport semestriel sur les opérations du PPCR, et SREP/SC.8/3, Rapport semestriel sur les opérations du SREP.

II. PROGRAMME D'INVESTISSEMENT FORESTIER (FIP)

Programmation et approbation des plans d'investissement des pays pilotes au titre du FIP

8. En septembre 2012, sept des huit pays pilotes du FIP avaient mené à bien leur processus de programmation, avec des plans d'investissement approuvés. Ce sont le Brésil, le Burkina Faso, la République démocratique populaire du Congo, le Ghana, l'Indonésie, le Mexique et la RDP lao. Vingt projets et programmes relevant de ces plans sont en cours de préparation ou de mise en œuvre (FIP/SC.10/3, *Rapport d'activité semestriel du FIP*).

9. Le Pérou devrait finaliser son plan d'investissement d'ici la fin de 2013. D'ici la fin de l'année, les huit pays pilotes du FIP devraient donc tous avoir achevé leur processus de programmation nationale.

10. Certains enseignements stratégiques ressortent de l'expérience acquise jusqu'ici au fil de la préparation et de la mise en œuvre des programmes nationaux du FIP :

- a) Relations entre la préparation à REDD+ et l'exécution des projets : Le processus de programmation du FIP a souligné l'importance du programme de travail REDD+ dans tous les pays pilotes, en favorisant le rapprochement d'initiatives connexes et en apportant une motivation supplémentaire en faveur d'un engagement de fond et de l'instauration d'un dialogue sur ces questions avec les multiples groupes de parties prenantes. Le processus du FIP a aussi ajouté une dimension pratique et concrète à la complexité du processus de préparation. Il existe une forte corrélation entre d'une part, le degré de préparation, et d'autre part, l'identification et la mise en œuvre des activités REDD+ axées sur les résultats et appuyées par le FIP ;
- b) Défis et possibilités liées à l'élaboration des plans d'investissement : Plusieurs facteurs ont des répercussions sur l'élaboration des plans d'investissement : circonstances prévalant dans le pays, participation des parties prenantes, nature des consultations et avancement des autres activités de préparation concernant REDD+. Les CIF prépareront une analyse des leçons et expériences acquises durant le processus de programmation nationale dans les pays pilotes du FIP.

11. Le document de travail intitulé « *Modalités d'évaluation et de notification des résultats dans les plans d'investissement approuvés du FIP* »² sera communiqué au Sous-comité du FIP. Selon ce document, une grande diversité caractérise le suivi et la notification des résultats dans les sept pays pilotes du FIP ayant des plans d'investissement approuvés, et les plans d'investissements eux-mêmes ne contiennent que peu d'informations sur les méthodes ou démarches, qualitatives ou quantitatives, utilisées pour recueillir les données et les rapporter en fonction des chiffres, mesures ou indicateurs spécifiques visés dans le cadre de résultats des plans d'investissement.

² FIP/SC.10/5

12. Le Sous-comité du FIP sera invité à discuter de ces constats et à déterminer s'il serait possible de :

- a) simplifier l'actuel cadre de résultats du FIP pour y inclure un jeu d'indicateurs convenus, à l'échelle des projets, correspondant aux éléments de REDD+ (à savoir déboisement, dégradation des forêts, gestion durable des forêts et accroissements des stocks de carbone forestiers) ;
- b) préparer des fiches explicatives sur les indicateurs clés ainsi que des tableaux de résultats pour l'évaluation et le suivi des réalisations, afin d'en faciliter l'utilisation ; et,
- c) proposer un calendrier pour la préparation des plans de travail des pays pilotes en vue du suivi et de l'établissement de rapports sur les indicateurs clés convenus.

13. L'Unité administrative des CIF présentera un rapport au Sous-comité, à sa prochaine réunion, sur l'évolution de ces travaux. En outre, il sera demandé à l'Unité administrative des CIF, en collaboration avec les BMD, d'apporter une assistance aux pays pilotes du FIP pour les aider à évaluer et à rapporter les résultats du FIP, et de créer ainsi des occasions permettant de partager les leçons nouvelles, d'évoquer les difficultés et de mettre à leur disposition des outils méthodologiques et des outils de gestion des connaissances.

14. Un nouveau rapport³, accompagné de quatre documentaires vidéo, a été publié sous le titre FIP: REDD+ Stakeholder Collaboration⁴ dans la collection Acquisition de connaissances par les CIF. Il recense les difficultés communément rencontrées par les différents groupes de parties prenantes qui participent au processus REDD+ dans quatre pays pilotes du FIP. Il indique comment la collaboration peut être améliorée au niveau local à mesure que les investissements du FIP sont mis en place et exécutés.

Approbatons

15. Au 15 mars 2012, le financement de trois projets au titre du FIP avait été approuvé par le Sous-comité, pour un montant total de 60 millions de dollars (32,16 millions de dollars à titre de dons et 27,84 millions de dollars sous forme de crédits à taux d'intérêt quasi nul). Ces ressources devraient mobiliser un total de 706 millions de dollars de cofinancement (rapport 1:11,8). Il est prévu que d'ici juin 2013, trois projets et programmes supplémentaires seront présentés au Sous-comité du FIP pour examen et approbation.

³ https://www.climateinvestmentfunds.org/cif/sites/climateinvestmentfunds.org/files/FIP_Learning_Product_REDD+_Stakeholder_Collaboration.pdf

⁴ <https://www.climateinvestmentfunds.org/cif/content/cif-learning-exploring-redd-stakeholder-collaboration>

16. Depuis le 15 septembre 2012, le Sous-comité du FIP a approuvé, une fois les plans d'investissement validés, 8 dons au titre de la préparation des projets, pour un total de 4,3 millions de dollars, comme suit :

- a) Burkina Faso : Gestion décentralisée des forêts et des terres boisées (PGDDF), 1,5 million de dollars ;
- b) Burkina Faso : Gestion participative des forêts domaniales (PGDDF), 0,5 million de dollars ;
- c) Ghana : Participation des communautés locales aux activités REDD+/Renforcement des stocks de carbone, 0,25 million de dollars ;
- d) Ghana : Participation du secteur privé aux activités REDD+, 0,25 million de dollars ;
- e) Ghana : Réduction des pressions exercées sur les forêts naturelles au moyen d'une démarche paysagère intégrée, 0,5 million de dollars ;
- f) Indonésie : Renforcement des entreprises forestières en vue de l'atténuation des émissions de carbone, 0,3 million de dollars ;
- g) Indonésie : Promotion de la gestion communautaire durable des ressources naturelles et développement des institutions, 0,5 million de dollars ; et,
- h) Indonésie : Investissements axés sur les communautés pour lutter contre le déboisement et la dégradation des forêts (CFI-ADD+), 0,5 million de dollars.

17. Au 15 mars 2013, le Sous-comité avait approuvé une somme totale de 7,62 millions de dollars au titre du FIP en vue de la préparation de projets.

Mise en œuvre du mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales (DGM)

18. L'élaboration du cadre de mise en œuvre du DGM a bien progressé. Des réunions sont organisées dans les pays pilotes du FIP pour lancer le processus du DGM et le faire connaître dans les pays. L'intention est de constituer un groupe élargi rassemblant des associations de peuples autochtones et des intervenants communautaires pour les informer des principes et des objectifs de ce mécanisme. Des réunions ont déjà eu lieu au Ghana, en Indonésie et en RDP lao.

19. Un comité provisoire composé de représentants des peuples autochtones et des populations locales, réuni le 2 novembre 2012, a établi un cadre commun et décidé des directives opérationnelles permettant de faire progresser les activités du DGM dans les huit pays pilotes.

Réserve du FIP consacrée à la collaboration avec le secteur privé

20. Les procédures d'allocation sur concours des ressources de la réserve constituée pour développer la participation du secteur privé au FIP ont été approuvées en février 2013. Les BMD travaillent avec leurs clients potentiels à l'élaboration de propositions de projets et de programmes. Les pays contributeurs et bénéficiaires font actuellement leurs propositions au FIP en vue de la nomination des experts. Le groupe d'experts examinera en septembre 2013 toutes les idées de projets présentées et dressera la liste des idées de projets prioritaires recommandées pour financement à l'intention du Sous-comité du FIP.

III. PROGRAMME PILOTE POUR LA RESILIENCE CLIMATIQUE (PPCR)

Programmation et approbation des programmes stratégiques nationaux et régionaux de résilience climatique (SPCR)

21. Au 15 mars 2013, les neuf pays pilotes du PPCR (Bangladesh, Bolivie, Cambodge, Mozambique, Népal, Niger, Tadjikistan, Yémen et Zambie) avaient achevé la programmation stratégique des ressources des CIF, et leurs programmes stratégiques d'investissement (SPCR) avaient été validés par le Sous-comité du PPCR. Les programmes stratégiques de huit des neuf pays associés aux programmes régionaux des Caraïbes et du Pacifique (Dominique, Grenade, Jamaïque, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Tonga et Samoa) ont également été approuvés. À la dernière réunion du Sous-comité en novembre 2012, un don supplémentaire de 88 millions de dollars a été ajouté aux allocations indicatives des pays pilotes du PPCR.

22. Le dernier pays pilote, Haïti, a présenté son programme stratégique de résilience climatique au Sous-comité, à sa réunion de mai 2013, pour examen et approbation. Une fois que le plan d'investissement d'Haïti aura été validé, tous les pays pilotes du PPCR auront un programme stratégique approuvé.

23. Le Rapport semestriel sur les opérations du PPCR (PPCR/SC.12/3), qui porte sur la période du 15 septembre 2012 au 15 mars 2013, met en lumière trois enseignements stratégiques qui se dégagent du PPCR, à savoir :

- a) *Importance des investissements du PPCR pour l'amélioration des données climatologiques et des services d'information hydrométéorologiques* : tous les programmes stratégiques de résilience climatique prévoient des investissements visant à développer les données climatologiques et les services d'information hydrométéorologiques, que ce soit dans le cadre de projets autonomes, de composantes d'assistance technique ou de projets/programmes d'investissement, et toutes les BMD appuient une ou plusieurs de ces opérations.
- b) *Ralentissement dans la préparation des projets et programmes présentés au Sous-comité en vue de l'approbation d'un financement au titre du PPCR* : 92 % des projets en préparation ont pris du retard, ce qui laisse à penser que la préparation

d'une part importante des projets et programmes de la réserve du PPCR se heurte à des difficultés. Conformément à l'approche convenue pour la gestion de la réserve des projets et programmes du SCF, lorsque des projets ou programmes n'ont pas été approuvés pour financement au titre du PPCR dans les deux ans suivant la validation du SPCR correspondant, le pays et les BMD concernés doivent actualiser ou réviser le SPCR ; et,

- c) *Difficultés et perspectives liées au suivi des résultats du PPCR*: Les BMD ont recensé un certain nombre de problèmes susceptibles de compromettre la réalisation, dans les délais convenus, des objectifs du programme de suivi et de notification des résultats du PPCR.

Approbations

24. Au 15 mars 2013, le Sous-comité du PPCR avait approuvé une enveloppe totale de 415 millions de dollars de financement au titre du PPCR en faveur de 26 projets et programmes (dont 270 millions de dollars à titre de don et 145 millions de dollars de crédits à taux quasiment nul). Ces ressources devraient mobiliser un total de 512 millions de dollars de cofinancement (rapport de 1:1,23).

25. Au 15 mars 2013, le Sous-comité avait approuvé une somme totale de 16,38 millions de dollars en vue de la préparation de projets au titre du PPCR. Depuis le 15 septembre 2012, il a approuvé, une fois les SPCR validés, 3 dons au titre de la préparation des projets, pour un total de 1,39 million de dollars, comme suit:

- a) Caraïbes-Dominique : Projet de réduction de la vulnérabilité aux catastrophes, 0,24 million de dollars ;
- b) Pacifique sud-Papouasie-Nouvelle-Guinée : Renforcer la résistance des populations/infrastructures aux chocs climatiques ; Atténuation des risques pesant sur la sécurité alimentaire du fait du changement climatique, 0,75 million de dollars ; et,
- c) Yémen : Projet pilote visant à améliorer la résilience des populations locales au changement climatique, 0,4 million de dollars.

Ressources du PPCR réservées au secteur privé

26. Les procédures de mise en concurrence régissant l'affectation des ressources du PPCR réservées au renforcement de la participation du secteur privé aux activités du PPCR ont été approuvées en février 2013. Les BMD travaillent avec leurs clients potentiels à la préparation de projets et de programmes. Les pays contributeurs et bénéficiaires font actuellement leurs propositions au PPCR en vue de la nomination des experts. Le groupe d'experts examinera en septembre 2013 toutes les idées de projets présentées et dressera la liste des idées de projets prioritaires recommandées pour financement à l'intention du Sous-comité du PPCR.

IV. PROGRAMME DE VALORISATION A GRANDE ECHELLE DES ENERGIES RENOUVELABLES DANS LES PAYS A FAIBLE REVENU (SREP)

Programmation et approbation des plans d'investissement des pays pilotes au titre du SREP

27. Le SREP compte huit pays pilotes depuis l'adhésion du Libéria en février 2013. À ce jour, six plans d'investissement nationaux (Éthiopie, Honduras, Kenya, Maldives, Mali et Népal) ont été approuvés par le Sous-comité, soit une allocation totale de 240 millions de dollars de financement du SREP. Le plus récent, le plan d'investissement des Maldives, a été approuvé lors de la dernière réunion du Sous-comité, en octobre 2012. Quatre des plans (Honduras, Kenya, Mali, et Népal) approuvés en 2011 devront sous peu être actualisés ou révisés si tous les projets proposés pour financement ne sont pas approuvés dans les deux ans de la date de validation des plans.

28. Les activités de programmation sont bien avancées en Tanzanie et au Libéria. Une mission technique a été réalisée en Tanzanie par des représentants des BMD du 14 au 23 janvier 2013, et une mission conjointe a également été entreprise du 18 au 22 mars 2013. Selon les rapports de mission, un accord a été trouvé concernant les secteurs prioritaires en vue de l'appui du SREP, à savoir le développement géothermique et l'électrification rurale. La Tanzanie a l'intention de soumettre son plan d'investissement au Sous-comité pour approbation, par courrier adressé en juin 2013.

29. Des représentants de la BAfD et du Groupe de la Banque mondiale ont effectué une mission technique au Libéria du 4 au 15 février 2013, et une mission conjointe est prévue pour mai 2013. Le Libéria a l'intention de soumettre son plan d'investissement au Sous-comité pour approbation, à sa réunion de novembre 2013.

Approbatons

Projets

30. Au 15 mars 2013, le Sous-comité du SREP avait approuvé une enveloppe totale de 45,9 millions de dollars de financement au titre du SREP en faveur de quatre projets et programmes (dont 26,5 millions de dollars à titre de don et 19,4 millions de dollars de crédits à taux quasiment nul). Ces ressources devraient mobiliser un total de 580 millions de dollars de cofinancement (rapport de 1:10).

Dons au titre de la préparation de projets

31. Au 15 mars 2013, 9,7 millions de dollars de financement au titre du SREP avaient été approuvés au total par le Sous-comité en vue de la préparation de projets. Depuis octobre 2012,

le Sous-comité du SREP a approuvé trois dons au titre de la préparation de projets totalisant 1,82 million de dollars, comme suit :

- a) Népal : Projet de valorisation énergétique des déchets, 0,12 million de dollars ;
- b) Maldives : Accélération de l'investissement privé durable dans les énergies renouvelables (programme ASPIRE), 1 million de dollars ; et,
- c) Maldives : Préparation des îles périphériques en vue de la maîtrise de l'énergie (programme POISED), 0.7 million de dollars.

Dons au titre de la préparation de plans d'investissement

32. Au 15 mars 2013, le Comité des BMD avait approuvé un total de 2,37 millions de dollars de financement au titre du SREP pour aider huit pays, parmi les pays pilotes et ceux figurant sur la liste de réserve du SREP, à préparer leurs plans d'investissement.

V. RECAPITULATIF DES PROJETS APPROUVES AU TITRE DU SCF

33. Le tableau ci-dessous illustre le pourcentage d'approbation des projets ainsi que les financements alloués à chaque programme ciblé du SCF.

APPROBATIONS - Nombre de projets /Financement basé sur les plans d'investissement/SPCR approuvés (au 15 mars 2013, en millions d'USD)

| Programme | Nombre de projets | Projets approuvés | % De projets approuvés | Plans d'investissement/ SPCR approuvés | Allocations approuvées ¹ | % de financement approuvé |
|------------------|-------------------|-------------------|------------------------|--|-------------------------------------|---------------------------|
| PPCR | 62 | 26 | 41,94 | 935,00 | 415,1 | 44,4 |
| FIP | 20 | 3 | 15,00 | 300 110,00 | 67,5 | 18,2 |
| SREP | 23 | 4 | 17,39 | 241,10 | 57,9 | 24,0 |
| TOTAL SCF | 105 | 33 | 31,43 | 1 546,1 | 540,5 | 35,0 |

¹ /Inclut les dons au titre de la préparation des projets et les dons pour la préparation des plans d'investissements (SREP)

VI. PROGRAMME DE SOUTIEN MONDIAL

Gestion des connaissances au sein du SCF

34. Le 15 mars 2013, un rapport et une série de documentaires vidéo traitant de la collaboration en vue de REDD+ dans les pays pilotes du FIP ont été diffusés aux parties prenantes et aux partenaires extérieurs des CIF. En collaboration avec les BMD, l'Unité administrative des CIF a identifié des priorités d'apprentissage stratégique pour chacun des programmes du SCF durant le prochain exercice. Ces priorités feront l'objet de travaux menés en collaboration pendant les réunions des pays pilotes et par une augmentation des relations virtuelles, telles que conférences en ligne, etc. Les réunions des pays pilotes du PPCR et du

SREP se tiendront au début et à la fin du mois de mai 2013, respectivement, et une réunion thématique sur les services hydrométéorologiques sera organisée au profit des pays et régions du PPCR en août 2013. Une réunion des pays pilotes du FIP a été provisoirement programmée pour octobre 2013.